



Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 4 mars 2022 à 19h00.

L'an deux mille vingt-deux, le 4 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Olivier SALIN, Maire.

Etaient présents : Mmes Chantal AUBERY, Caroline PONS et Delphine VIGNES, MM. Éric BOLLARD, Bastien BOURGEAUD, Bruno CUVELARD, Jean-Jacques DREVET, Loïc INIZAN, Étienne LATIL, Olivier SALIN.

En visio : Caroline PONS et Bastien BOURGEAUD

Absents excusés : Thierry SERRE pouvoir à Delphine VIGNES

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25/02/2022.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11.

Secrétaire de séance : Delphine VIGNES

1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 janvier 2022

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

2) Cœur de village 2

➤ **Avenant pour la maîtrise d'œuvre**

Adaptation du forfait de maîtrise d'œuvre suite à l'ajout de la rue Saint-Joseph.

Nouveau montant des travaux : 636 555€ HT

taux de rémunération 6.9%

forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre : $636\,555\text{€} \times 6.90\% = 43\,922.30\text{€}$

Montant de l'avenant : 4 316.30 € HT

Nouveau montant du marché : $39\,606 + 4\,316.30 = 43\,922.30\text{€}$

Le maire est autorisé à signer l'avenant avec le cabinet CEREG

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

➤ **Avenant travaux rue de la Chauchière**

En raison du mauvais état du réseau d'assainissement des eaux usées, la reprise du collecteur et des branchements existants sont nécessaires. Les travaux consistent à poser un réseau d'assainissement en PVC 160mm sur 33 ml avec 3 regards et 8 boîtes de branchement.

Montant de l'avenant : 6 510€ HT

Nouveau montant du marché de travaux : 21 200+6 510= 27 710€

Le maire est autorisé à signer l'avenant avec l'entreprise AUBERY

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0

➤ **Attribution du marché de travaux lot 1 mise en valeur du patrimoine et découverte**

Mandataire co-traitant N°1 : Entreprise MISSOLIN (co-traitant N°2 AUBERY TP, co-traitant N°3 entreprise BRUN)

Montant : 292 451€ HT

Le marché est attribué à l'entreprise MISSOLIN, le maire est autorisé à signer ce marché.

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0

➤ **Attribution du marché de travaux lot 2 mise en séparatif des eaux usées**

Mandataire co-traitant N°1 : entreprise BRUN TP (co-traitant N°2 AUBERY TP, co-traitant N°3 l'entreprise MISSOLIN réfection voirie, sous-traitant TPR (pour l'évacuation de l'amiante)

Montant : 305 586 € HT

Le marché est attribué à l'entreprise BRUN TP, le maire est autorisé à signer ce marché.

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0

Début des travaux rue Saint-Joseph prévus début avril par AUBERY TP et 15 avril rue Saint-Eloi par BRUN TP

3) Maison des voutours

Relevé topographique réalisé par SARL VALENTIN (Maud AUBERY) emprise suivant le plan fourni par l'architecte. Coût : 1 512€ TTC

Avant les travaux, des contrôles sont nécessaires :

- CTC Contrôle Technique de Construction

- Diagnostic amiante

Il convient également de désigner un bureau d'études CSPS **C**oordination **S**écurité **P**rotection de la **S**anté

Bruno CUVELARD a contacté ADECIS, BUREAU ALPES CONTROLE, APAVE (les autres n'ont pas répondu)

Après analyses des offres, les bureaux suivants pourraient être retenus.

Amiante avant travaux : ADECIS montant : 1 716.65 € HT soit 2 060 TTC

CTC + CSPS : ALPES CONTROLE CTC : 4 800 € HT + CSPS : 2 980 € HT soit 9 336€ TTC

Les devis sont approuvés

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

4) la Cure :

➤ **Présentation du nouvel avant-projet**

Plus de liaison avec l'église, plus de déplacement de la chaudière de l'église, plus de nouveau système de chauffage pour l'église, véranda, nouvelle entrée par le rez-de-chaussée, nouvelle implantation de l'escalier, système de chauffage plus simple pour la Cure

Le nouvel avant-projet est approuvé

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstention : Éric BOLLARD
--

➤ **Convention d'attribution de subvention d'investissement tranche 1**

Les bénéficiaires de subvention départementale d'un montant supérieur ou égal à 50 000€, doivent signer une convention qui définit les conditions générales de la participation financière du Département.

Le Département participe au projet à hauteur de 261 463€

Montant des travaux éligibles : 600 000 € HT

Le maire est autorisé à signer la convention avec le Département

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstention : Éric BOLLARD
--

➤ **Convention d'attribution de subvention d'investissement tranche 2**

Les bénéficiaires de subvention départementale d'un montant supérieur ou égal à 50 000€, doivent signer une convention qui définit les conditions générales de la participation financière du Département.

Le Département participe au projet à hauteur de 200 000€

Montant des travaux éligibles : 400 000 € HT

Le maire est autorisé à signer la convention avec le Département

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstention : Éric BOLLARD
--

Pour info : fin de validité des subventions 31 décembre 2023

5) redevance occupation du domaine public

- Madame Delphine KLINGER, nouvelle propriétaire du **TABAC PRESSE** demande à bénéficier d'une autorisation d'occupation du domaine public comme c'était le cas pour Madame TORTEL. Les tarifs sont ceux inscrits dans la délibération du Conseil Municipal en date du 13 avril 2018.

Terrasse chaises + tables sur la base de 4m2

Forfait 25€/an

Le maire est autorisé à signer une convention avec Mme KLINGER

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

- Tarifs pour le **SNACK LE FAUVE** par rapport au métrage :
La délibération du 15 avril 2021 prévoyait un forfait à établir après mesure.
Métrage de l'occupation du domaine public : 62,5m²
Proposition de forfait 250€ + signature d'une convention reconductible

Le maire est autorisé à signer une convention avec Terry LEDUC

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

- Autres redevances

Identiques délibération du 15 avril 2021

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

6) camping municipal

- ***organisation de la saison 2022 : logiciel, régie, accueil, ménage***

L'état des lieux et l'inventaire des travaux à faire ont été réalisés par Bruno et Yveline CUVELARD, Chantal AUBERY et Stéphane D'AMBROSIO

L'organisation sera la même qu'en 2021.

Les conseillers pensent qu'il faut réfléchir à un nouveau mode de fonctionnement pour 2023. Madame MASSON a d'ores et déjà annoncé que ce serait sa dernière saison.

- ***date ouverture fermeture***
ouverture : 29 avril
contrat Mme MASSON : 19 avril

➤ **tarifs 2022**

augmentation de l'électricité : passe de 4€ à **4.5€**
tous les autres tarifs sont conservés à l'identique.

➤ **tarifs gardiennage /hivernage pour les caravanes et camping-car**
(garage mort)

Contrôler l'assurance de la commune concernant l'hivernage

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

7) Carte communale

Une réunion a eu lieu en mairie le 16 février 2022 de 09h00 à 13h00 avec Mme Sandrine CRESPO et M. Hervé DEMICHEL de la DDT de Nyons, Olivier SALIN, Loïc INIZAN, Bernard BAILLY, était présents.

Le jeudi 03 mars 2022 rencontre de M. CROUZET avec M. Bernard BAILLY travail sur le zonage modifié, qui va être envoyé à la DDT pour un accord de principe.

Puis transmission officielle du dossier aux divers organismes,

Avec les procédures administratives il y a des délais incompressibles.

Il y a au minimum entre 8 et 10 mois de procédure sans chômer, donc dans le meilleur des cas approbation de la carte communale en janvier 2023.

8) Raccordement eau potable Ferme Cornillac

Retiré de l'ordre du jour, manque d'information.

9) Syndicat de télévision SDTV

Loïc INIZAN s'est rendu à la réunion du Syndicat Départemental de Télévision de la Drôme les 10 et 17 février et 3 mars à Granges-Gontardes .

Loïc INIZAN débute par un petit historique :

Depuis 1990 des élus se sont mobilisés pour pallier le manque de réception du signal TV dans certaines zones de France.

En 2013 plusieurs syndicats locaux se sont regroupés pour former le SDTV 26 sous l'impulsion du Préfet de l'époque.

Celui-ci regroupe à ce jour 174 communes de la Drôme. Soit près de la moitié des communes Drômoises.

Actuellement :

- Le syndicat a dû, à la demande de la préfecture qui le contrôle : mettre à jour ses statuts et Règlement Intérieur, passer à la nomenclature M57. (nouveau plan comptable)

- Le SDTV en procès avec la ville de DIE qui lors du dernier changement de Municipalité a refusé de tenir les engagements pris et refuse de payer ses cotisations.

- Le syndicat est solidaire d'un emprunt de 50 000 € qui se termine fin 2023 qui a servi à financer une partie des émetteurs et la remise aux normes actuelles.

- Le budget annuel est d'environ :
150 000 € fonctionnement (maintenance réseau, location sites, salaire de l'agent administratif 6h/sem.)
50 000 € en investissement (notamment l'emprunt pour la mise en place du réseau)
- La cotisation par habitant est en baisse et fixée à 2 €/an/habitant pour 2022 (2,40 € en 2018).
- Le bureau du Syndicat est situé en Mairie des Granges Gontardes.

10) Adhésion à l'association SAUV'EAUX

L'association SAUV'EAUX a été officiellement créée, sa parution au journal officiel est datée du 3 août 2021.

Cette association a pour objet d'obtenir un aménagement et/ ou une évolution de la loi Notre en vue du **maintien de la gestion des eaux par les communes**

Son siège social est à la mairie de Bésignan

Coût de l'adhésion : 10€

La commune adhèrera à l'association SAUV'EAUX

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstention : Éric BOLLARD
--

11) proposition achat micro tracteur

Bruno CUVELARD a contacté NYONS MOTOCULTURE et ETS COINTE à Gap.
NYONS MOTOCULTURE n'a pas répondu

Devis : ETS COINTE 15 695 € HT pour le micro tracteur + 3957 € HT pour les équipements

Demander d'autres devis à BISE, BATHELIER

Le devis est approuvé mais l'investissement sera réalisé uniquement si l'engin et ses équipements sont éligibles à la subvention de 60% du Département

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

12)Soutien Ukraine

Rassemblement prévu samedi 5 mars à 12H à Buis les Baronnie

Soutien mairie de Rémuzat 500€ à la protection civile « urgence Ukraine »

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

Informations diverses :

- notification de subvention du Conseil départemental pour le **schéma directeur DECI : 12 536€ soit 80%**

- Travaux prévus dans le captage entreprise VERDANT 1 718€ HT (rehausser la prise d'eau pour éviter les dépôts marneux dans les canalisations et qui se retrouvent dans les châteaux d'eau)
- Prévoir une réunion de la commission pour les subventions aux associations. Déterminer les bénéficiaires et montant à inscrire au budget 2022. Plusieurs demandes nous sont parvenues. **Mardi 22 mars 17H**
- réunion préparation des budgets une date sera proposée par mail
- Commission embellissement gestion des biens de la commune
Olivier SALIN a rencontré l'ADC Xavier LANDAIS le jeudi 17 février 2022 à la Gendarmerie de Rémuzat. L'adjudant-chef lui a remis un état des lieux du casernement ainsi que de la zone vie au sein de la gendarmerie de Rémuzat. 3 grands points ont été abordés :
 - La sécurité des installations**
 - Fonctionnement du chauffage collectif** (*Envisager la pose d'un onduleur pour sécuriser le fonctionnement de la PAC car sur le réseau il y a énormément de microcoupures et selon la phase de fonctionnement dans laquelle se trouve la PAC →→ Arrêt de la PAC*)
Du coup actuellement au lieu de chauffer l'eau à 48 °C, la PAC ne chauffe qu'à 38,5°C il fait entre 19 et 20 °C dans les habitations tout en cessant de chauffer la gendarmerie pour laisser la priorité aux habitations.
L'adjudant-chef a demandé une réunion urgente (avant avril) afin de traiter le problème avant l'hiver prochain.
 - L'amélioration du cadre de vie**
- Mardi 15 mars 2022 de 13h30 à 21h00 à Buis-les-Baronnies conférence des maires en rapport avec le projet de territoire, document travaillé avec Thierry SERRE, Jean-Jacques DREVET, Eric BOLLARD et Olivier SALIN. Qui pour accompagner Olivier SALIN ? la réponse est à donner avant le 10 mars 2022. Loïc INIZAN
- Vendredi 11 mars 2022 à 18h00 AG de l'AAPPMA la Gaule de l'Eygues et de l'Oule à la mairie de Cornillon-sur-l'Oule. Bruno CUVELARD représentera la commune.
- Samedi 19 mars 2022 à 15h00 : La cérémonie commémorant le 60ème anniversaire du 19 mars 1962, cérémonie en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc Suivie d'un verre de l'Amitié. Qui disponible pour l'installation de la sono et des tables et chaises : Chantal AUBERY, Éric BOLLARD
- Jeudi 24 mars 2022 à 17h00 soirée des TP à Valence.

- Convocation à un bornage amiable le 29 mars 2022 commune /M et Mme PEUDENNIER à 10H00 : Etienne LATIL, Loïc INIZAN seront présents

- Vendredi 1^{er} avril 2022 : Groupama Assemblée Générale de la caisse locale à 18h00 à la maison de Pays de Nyons.
Olivier SALIN donnera pouvoir

- Elections présidentielles les dimanches 10 avril et 24 avril, merci de vous rendre disponible pour ces 2 journées électorales. Le planning pour la tenue du bureau de vote vous sera envoyé début avril.

- Conseil d'école :
 - Satisfaction de la maitresse pour les tablettes
 - Cycle 1 : difficulté de remplacement
 - Manque de discipline des parents sur la zone de dépose des enfants. Les chauffeurs évoquent des problèmes de sécurité.
 - L'Amicale des Sapeurs-Pompiers se propose pour une intervention
 - Pour rentrée 2022 redécoupage des classes envisagé

- Distribution du Petit Rémuzatien par la Poste ?
- Relance décernement médailles, achat écharpe maire honoraire
- Jean-Jacques DREVET soulève le problème de circulation dans la rue du Bourg et Bas Bourg. Envisager une signalisation
- Éric BOLLARD demande si l'on peut budgéter le film sur le village pour le site internet
- Éric BOLLARD souhaiterait pouvoir alimenter en électricité les petites plages des berges de l'Oule, pour les concerts ou événements (pas en accès libre). Bruno CUVELARD contactera le SDED. Olivier SALIN dit qu'une gaine a déjà été posée lors de la réalisation du city stade.
- Collecte matériel PHI (ex Pharmaciens sans frontière) la Pharmacie VIGNES souhaiterait organiser une collecte et sollicite la mairie pour réceptionner le gros matériel. Une communication sera faite : site, liste info, presse, affiches. Probablement 1^{ère} semaine des vacances de printemps.

La séance est levée à 21 H 54